

**gimberty  
associés**

expertise comptable  
et commissariat  
aux comptes

**CIDFF**

Association

**Siège social : 2 place de l'ancien Foirail  
32000 AUCH**

344 165 477

---

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2018*

Aux membres,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CIDFF relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association CIDFF à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



[www.cabinetgimberty.expert-infos.com](http://www.cabinetgimberty.expert-infos.com)

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

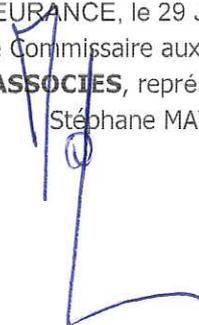
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à FLEURANCE, le 29 Juin 2019  
Le Commissaire aux comptes  
**GIMBERT & ASSOCIES**, représenté par  
Stéphane MATRE



**Bilan Association**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
<b>ACTIF</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	14 612	9 974	4 638	2 916
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	1 400		1 400	1 400
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 012</b>	<b>9 974</b>	<b>6 038</b>	<b>4 316</b>
<b>Stocks</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	778		778	511
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	115		115	287
Autres créances	74 930		74 930	38 806
<b>Divers</b>				
Disponibilités	124 867		124 867	143 775
Charges constatées d'avance	2 171		2 171	2 680
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>202 860</b>		<b>202 860</b>	<b>186 059</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>218 872</b>	<b>9 974</b>	<b>208 898</b>	<b>190 375</b>

**Bilan Association**

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	127 786	
Report à nouveau		111 963
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>32 664</b>	<b>15 823</b>
Subventions d'investissement	11	477
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>160 461</b>	<b>128 262</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour charges	9 754	9 003
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>9 754</b>	<b>9 003</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 345	13 289
Dettes fiscales et sociales	22 499	36 341
Produits constatés d'avance	3 840	3 480
<b>DETTES</b>	<b>38 683</b>	<b>53 110</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>208 898</b>	<b>190 375</b>

**Compte de résultat Association**

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Production vendue	4 062	2 619	2 442
Subventions d'exploitation	275 069	239 219	202 244
Reprises et Transferts de charge	3 327	15 414	8 145
Autres produits	1 475	10 979	14 105
Produits d'exploitation	283 933	268 231	226 936
Autres achats non stockés et charges externes	72 663	56 869	56 624
Impôts et taxes	2 287	2 283	2 314
Salaires et Traitements	134 642	141 976	146 179
Charges sociales	39 876	47 382	40 110
Amortissements et provisions	2 349	5 013	3 652
Autres charges	166	21	52
Charges d'exploitation	251 984	253 542	248 931
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>31 949</b>	<b>14 688</b>	<b>-21 995</b>
Produits financiers	334	328	325
Résultat financier	334	328	325
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>32 283</b>	<b>15 016</b>	<b>-21 669</b>
Produits exceptionnels	533	806	703
Charges exceptionnelles	152		
Résultat exceptionnel	381	806	703
Report des ressources non utilisées			35 225
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>32 664</b>	<b>15 823</b>	<b>14 259</b>
Contribution volontaires en nature			
Total des produits			
Total des charges			

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS CIDFF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 208 898 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 32 664 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Le CIDFF utilise des salles mises à disposition gratuitement par les collectivités territoriales pour les permanences départementales.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 449			2 449
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 110	3 320	1 268	12 163
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>12 559</b>	<b>3 320</b>	<b>1 268</b>	<b>14 612</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 400			1 400
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 400</b>			<b>1 400</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>13 959</b>	<b>3 320</b>	<b>1 268</b>	<b>16 012</b>

**Notes sur le bilan**

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	567	245		812
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 076	1 353	1 268	9 162
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 643</b>	<b>1 598</b>	<b>1 268</b>	<b>9 974</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 643</b>	<b>1 598</b>	<b>1 268</b>	<b>9 974</b>

## Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 78 615 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 400		1 400
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	115	115	
Capital souscrit – appelé, non versé	74 930	74 930	
Charges constatées d'avance	2 171	2 171	
<b>Total</b>	<b>78 615</b>	<b>77 215</b>	<b>1 400</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	74 812
<b>Total</b>	<b>74 812</b>

**Notes sur le bilan**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 0,00 Euro décomposé en 0 titres d'une valeur nominale de 0,00 Euro.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<b>Litiges</b>					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	9 003	751			9 754
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>9 003</b>	<b>751</b>			<b>9 754</b>
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		751			
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 38 683 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 345	12 345		
Dettes fiscales et sociales	22 499	22 499		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	3 840	3 840		
<b>Total</b>	<b>38 683</b>	<b>38 683</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FNP	3 831
DETTES CONGES A PAYER	10 698
CHARGES SOCIALES / CP	3 730
ETAT – AUTRES CHARGES A PAYER	2 331
<b>Total</b>	<b>20 591</b>

**Notes sur le bilan**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA	2 171		
<b>Total</b>	<b>2 171</b>		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA	3 840		
<b>Total</b>	<b>3 840</b>		

**Notes sur le compte de résultat**Comparatif des charges 60 à 63

Comptes	Libellés	2018	2017
60	Achats	4 991	5 530
61	Services extérieurs	22 726	23 237
62	Autres services extérieurs	44 946	28 101
63	Impôts et taxes	2 287	2 283